



COMMUNIQUE

SURETE AEROPORTUAIRE

La grève est légitime

Le Ministre MARIANI informé de la situation n'a rien fait et joue à l'apprenti sorcier sur le droit de grève !!!

La Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIERE (FEETS FO) à laquelle adhèrent les syndicats et sections du secteur de la sûreté aéroportuaire et du transport aérien a pris connaissance des propos du Ministre Mariani en réaction au mouvement de grève des agents de sûreté.

Pour la FEETS FO, ce mouvement de grève est une réponse légitime aux nombreux problèmes que rencontrent les salariés de ce secteur d'activité depuis de trop nombreuses années et qui ne trouvent aucune réponse concrète.

Le Ministre n'ignore pas les difficultés rencontrées par ces salariés. Deux rapports, dont un à son initiative, ont été établis depuis le début de l'année 2011. Le dernier en date a été présenté à l'Assemblée Nationale le 13 décembre 2011.

Ce rapport, rendu public, met en avant les difficultés à l'origine du mouvement en cours, à savoir notamment les salaires, les conditions de travail ainsi que la reconnaissance du statut des agents de sûreté.

Pour la FEETS FO, ce n'est pas en restreignant le droit de grève que seront réglés les problèmes, c'est en faisant disparaître les causes. C'est en imposant aux donneurs d'ordre (Aéroports, Chambre consulaires et Compagnies aériennes) et aux employeurs du secteur une meilleure prise en compte des salariés de la sûreté aéroportuaire que l'on évitera des mouvements comme celui en cours.

La FEETS FO apporte son soutien aux sections et syndicats FO qui sont dans l'action et demeure disponible pour s'engager dans la négociation.

Paris, le 19 décembre 2011

Contact :

Jean HEDOU, Secrétaire général – 01.44.83.86.20

Alain BOUTELOUX, Secrétaire fédéral – 06 85 12 86 38